

EXPLICATION DE LA PLANCHE 14.

Moelle allongée.

Cette planche a pour objet de montrer la conformation extérieure des différentes parties de la moelle allongée ainsi que leurs connexions réciproques.

FIGURE 1. — **Face antéro-inférieure de la moelle allongée.** — Elle se compose de la protubérance annulaire, du bulbe crânien, des pédoncules cérébelleux moyens et des pédoncules cérébraux. — 1. Protubérance annulaire. — 2, 2. Origine apparente de la cinquième paire. — 3, 3. Pédoncules moyens du cervelet. — 4. Bulbe crânien. — 5, 5. Pyramides antérieures présentant, au moment de pénétrer dans la protubérance, des fibres arciformes. — 6, 6. Corps olivaires croisés à leur extrémité inférieure par des fibres arciformes. — 7, 7. Tubercules cendrés de Rolando. — 8, 8. Corps restiformes dont une portion seulement est visible ici, et dont la majeure partie se voit à la face postéro-supérieure de la moelle allongée. — 9, 9. Portions apparentes des pédoncules cérébraux. — 10, 10. Corps genouillés dont les internes sont gris et saillants, et les externes blanchâtres et moins marqués.

FIGURE 2. — **Face postéro-supérieure de la moelle allongée.** — Elle offre à considérer la paroi antérieure du quatrième ventricule, les pédoncules supérieurs du cervelet, les faisceaux triangulaires latéraux, ou rubans de Reil, les tubercules quadrijumeaux, et comme dépendance, la glande pinéale.

1. Paroi antérieure du quatrième ventricule, ou sinus rhomboïdal, présentant dans son triangle inférieur le *calamus scriptorius*. — 2. Sillon médian postérieur de la moelle allongée. — 3, 3. Corps restiformes. — 4, 4. Pyramides postérieures ou renflements mamelonnés des cordons médians postérieurs intermédiaires. — 5, 5. Pédoncules cérébelleux supérieurs ou *processus cerebelli ad testes*. — 6, 6. Faisceaux triangulaires latéraux de la moelle allongée ou rubans de Reil. — 7, 7. Sillon latéral de la moelle allongée. — 8, 8. Tubercules quadrijumeaux ou hijumeaux.

FIGURE 3. — 1. Valvule de Vieussens. — 2, 2. Nerf pathétique ou quatrième paire naissant sur la valvule de Vieussens. — 3, 3. Rubans de Reil. — 4. Tubercules quadrijumeaux. — 5. Vermis supérieur renversé pour bien faire voir la valvule de

Vieussens. — 6, 6. Coupe des pédoncules cérébelleux. — 7. Glande pinéale renversée en avant pour faire voir ses pédoncules inférieurs.

FIGURE 4. — 1. Portion du vermis supérieur recouvrant la valvule de Vieussens. — 2. Tubercules quadrijumeaux. — 3. Coupe antéro-postérieure et oblique du cervelet. — 3. Coupe horizontale du cervelet (ces deux coupes ont pour objet de montrer les rapports de situation et les profondeurs qui existent entre la valvule de Vieussens et le cervelet).

FIGURE 5. — 1. Extrémité antérieure du vermis inférieur. — 2, 2. Extrémités antérieures des lobules tonsillaires; elles se voient dans le quatrième ventricule par la destruction de la valvule de Vieussens. — 3, 3. Pédoncules cérébelleux supérieurs. — 5. Corps rhomboïdal mis à nu par une section horizontale du cervelet; il correspond aux angles latéraux du quatrième ventricule. — 5, 5. Lobes latéraux du cervelet. — 6. Portion du lobe moyen du cervelet.

FIGURE 6. — **Face latérale de la moelle allongée.** — 1. Pyramide antérieure. — 2. Olive. — 3. Sillon longitudinal, qui sépare la pyramide de l'olive, et dans lequel s'insèrent les filets radiculaires du grand hypoglosse. — 4. Fibres arciformes et tubercules cendrés de Rolando. — 5. Corps restiformes. — 6. Sillon qui le sépare de l'olive. — 7. Ligne d'insertion des nerfs glosso-pharyngien, pneumogastrique et des racines bulbaires du nerf spinal. — 8. Faisceau intermédiaire à cette ligne et à l'olive, ou faisceau respiratoire de Ch. Bell. — 9. Nerf auditif contournant le corps restiforme. — 10. Pédoncule moyen du cervelet coupé. — 11. Grosse racine de la cinquième paire se dégageant de la protubérance entre ses bandelettes supérieure et moyenne. — 12. Deux des tubercules quadrijumeaux. — 13. Corps genouillés externe et interne se continuant avec les racines externe et interne de la bandelette optique. — 14. Pédoncule cérébral coupé.

Pl. 14.

Fig. 1.

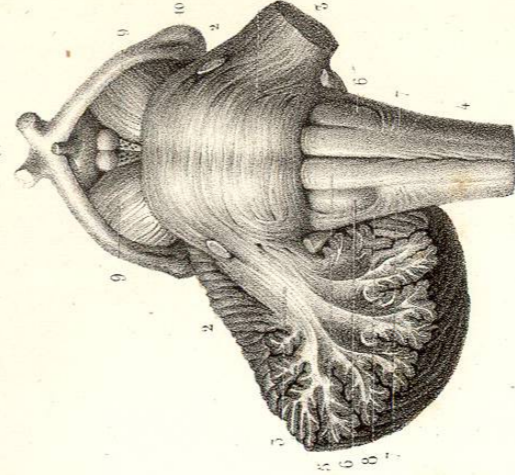


Fig. 5.

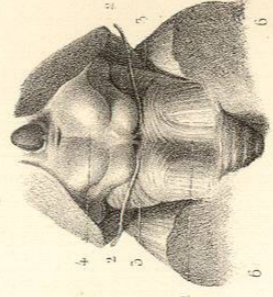


Fig. 2.

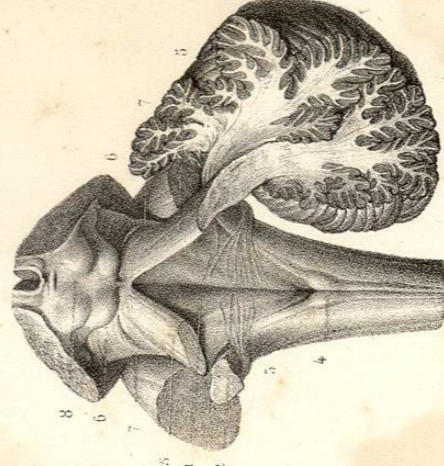


Fig. 6.

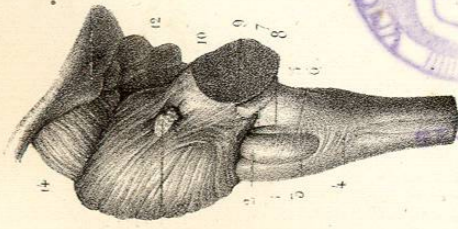


Fig. 4.

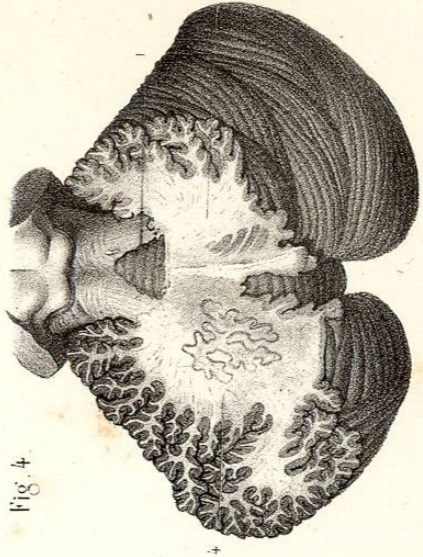
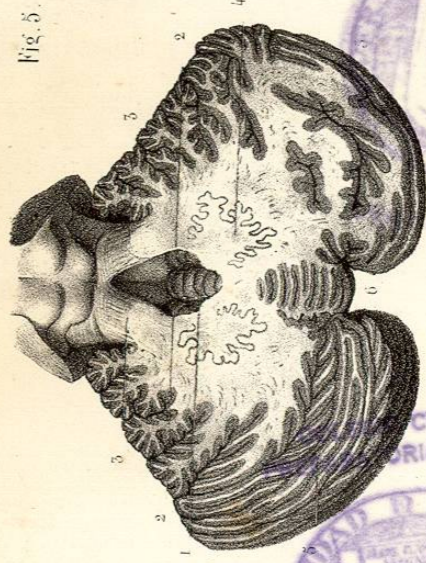
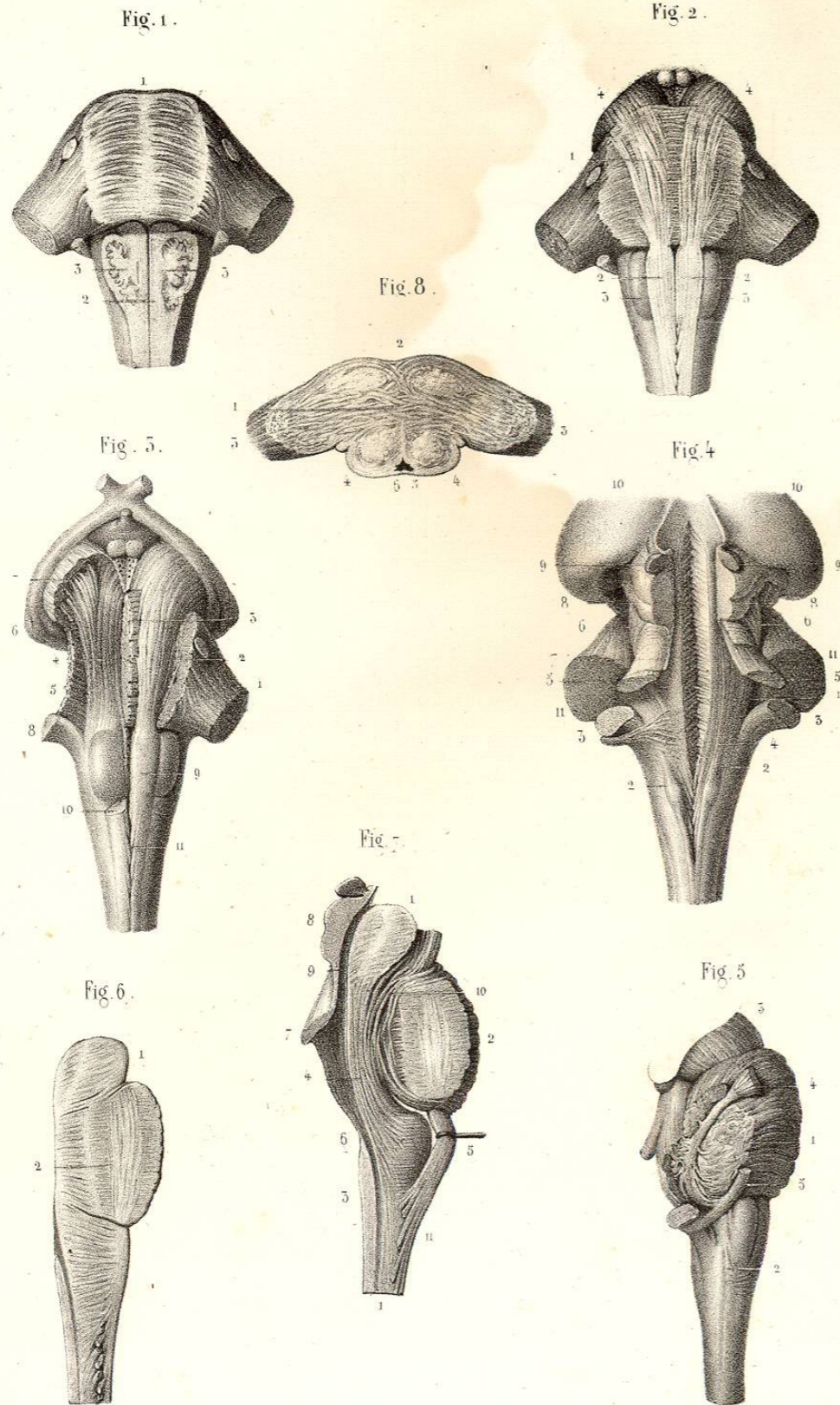


Fig. 3.





Dessiné d'après nature et lith. par Leveillé.

Préparé par LUDOVIC.

Imo. Lemercier à Paris.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 15.

Moelle allongée.

Cette planche montre la conformation intérieure des parties constituantes de la moelle allongée, leurs différents prolongements ainsi que leurs rapports réciproques.

FIGURE 1. — 1. Coupe horizontale et superficielle de la face antéro-inférieure de la protubérance. — 2. Coupe horizontale et superficielle du bulbe crânien : on y voit les olives se rapprocher de la ligne médiane, en passant derrière les pyramides.

FIGURE 2. — 1. Coupe horizontale et profonde de la protubérance, faite au niveau du plan du bulbe et des pédoncules du cerveau. — 2, 2. Pyramides conservées en entier. — 3, 3. Olives dont on ne voit qu'une portion : l'autre étant cachée par les pyramides. — 4, 4. Pédoncules du cerveau.

FIGURE 3. — 1. Coupe des fibres transversales superficielles de la protubérance, pratiquée sur un côté, pour voir plus profondément, 2, les fibres antéro-postérieures de la pyramide, lesquelles se continuent à travers la protubérance avec les fibres superficielles du pédoncule correspondant. — 3. Coupe des fibres transversales moyennes de la protubérance, pour laisser voir, 4, d'autres fibres longitudinales qui appartiennent à la face antérieure du corps intermédiaire ou latéral du bulbe. — 5. Fibres transversales profondes de la protubérance annulaire. — 6. Corps genouillés externe et interne, donnant naissance aux racines interne et externe de la bandelette optique. — 7. Substance noirâtre (*locus niger Sæmmerringii*) placée dans l'épaisseur de chaque pédoncule cérébral, immédiatement au-devant de la protubérance, entre les fibres pédonculaires de la pyramide et celles des faisceaux moyens. — 8. Section de la portion cérébelleuse du corps restiforme. — 9. Pyramide. — 10. Pyramide coupée en partie pour faire voir toute l'olive correspondante. — 11. Point d'entre-croisement ou de décussation des pyramides, lequel est rendu visible par un léger écartement de ces corps.

FIGURE 4. — 1. Entre-croisement des fibres, vu au fond du sillon médian de la paroi antérieure du quatrième ventricule. — 2, 2. Corps restiforme. — 3. Portion cérébelleuse de ces corps. — 4. Sa position cérébrale. — 5, 5. Pédoncules supérieurs du cervelet.

6, 6. Rubans de Reill ou faisceaux triangulaires de la moelle allongée. — 7. Valvule de Vieussens. — 8, 8. Tubercules quadrijumeaux. — 9, 9. Moitiés de la glande pinéale. — 10, 10. Couches optiques. — 11, 11. Coupe des pédoncules cérébelleux moyens.

FIGURE 5. — 1. Protubérance annulaire. — 2. Bulbe crânien. — 3. Pédoncule cérébral. — 4. Grosse racine de la cinquième paire, poursuivie dans l'épaisseur de la protubérance jusqu'au bulbe ou elles s'anastomosent avec 5, nerf auditif.

FIGURE 6. — 1. Moitié gauche de la moelle allongée qui offre, 2, des fibres antéro-postérieures et transversales entre lesquelles se trouvent supérieurement des fibres longitudinales appartenant aux pyramides et inférieurement de grosses fibres obliquement dirigées qui ont servi à l'entre-croisement de ces faisceaux.

FIGURE 7. — 1. Coupe extéro-postérieure et verticale de la moelle allongée, faite un peu en dehors de la ligne médiane. — 2. Protubérance annulaire. — 3. Bulbe crânien. — 4. Faisceau moyen ou innominé, placé entre 5, pyramide antérieure, 6, le corps restiforme, 7, du pédoncule supérieur du cervelet et 8 des tubercules quadrijumeaux. — 9. Aqueduc de Sylvius. — 10. Continuation de quelques fibres du faisceau moyen avec le collier interpédonculaire de la protubérance. — 11. Coupe des bandelettes qui ont formé la décussation des pyramides.

FIGURE 8. — 1. Coupe transversale et horizontale de la moelle allongée à 5 millimètres au-dessus des pyramides et vue du côté de la section, on y voit des fibres transversales prendre une direction onduleuse pour s'entre-croiser entre elles et dans l'intervalle desquelles on voit passer quatre faisceaux longitudinaux antéro-postérieurs, dont les deux antérieurs sont les pyramides et les deux postérieurs appartiennent aux faisceaux moyens de la protubérance. — 3, 3. Pédoncules moyens du cervelet. — 4, 4. Tubercules *testes*. — 5. Valvule de Vieussens. — 6. Aqueduc de Sylvius.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 16.

Cervelet.

Cette planche montre la conformation extérieure et intérieure du cervelet, en connexion avec les différentes parties de la moelle allongée.

FIGURE 1. — Région supérieure du cervelet. — 1. Eminence vermiculaire supérieure. — 2. Échancrure médiane du cervelet. — 3. Tubercules quadrijumeaux conservés pour indiquer leurs rapports avec cet organe.

FIGURE 2. — Région inférieure du cervelet. Le bulbe crânien est coupé à sa base pour mettre à nu le vermis inférieur. La protubérance et les pédoncules cérébelleux moyens sont conservés pour faire voir les rapports de ces organes avec le cervelet.

1. Grande scissure médiane du cervelet, faisant suite, en arrière, à l'échancrure qui reçoit la faux du cervelet, et qui se termine en avant par une large gouttière qui reçoit la moitié postérieure du bulbe crânien. — 2. Eminence vermiculaire inférieure, ou *vermis inferior*. — 3, 3. Amygdales ou lobules tonsillaires placés en dehors du bulbe crânien. — 4, 4. Lobules du nerf vague, ou touffe, adhérents aux pédoncules moyens du cervelet. — 5. Bulbe crânien coupé au niveau de sa base, pour montrer, 6, la section des pyramides, 7, la section des olives, et 8, des corps restiformes. — 9. Protubérance annulaire se continuant de chaque côté avec le cervelet par ses pédoncules moyens. — 10. Grosse et petite racine de la cinquième paire. — 11. Sixième paire. — 12. Portion dure et portion molle de la septième paire, et son nerf intermédiaire.

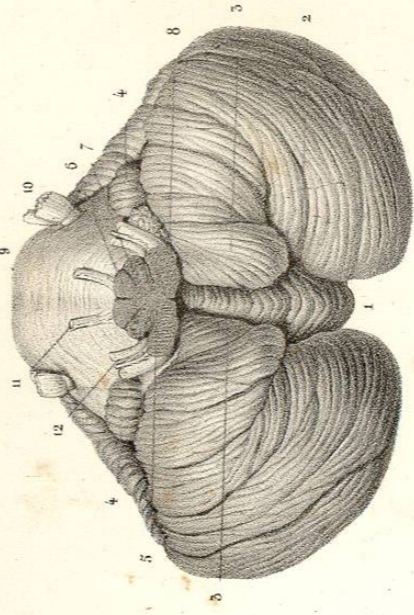
FIGURE 3. — Région inférieure du cervelet montrant le vermis inférieur et ses prolongements latéraux mis à nu par le renversement d'arrière en avant du bulbe crânien, et par un léger écartement des hémisphères du cervelet. Les lobules tonsillaires sont enlevés pour montrer les valvules de Tarin.

FIGURE 4. — Elle est destinée à faire voir la partie antérieure de la circonférence du cervelet. — 1. Région supérieure du cervelet présentant la forme d'un double plan incliné. — 2. Région inférieure. — 3. Sillon de la circonférence divisant le cervelet en deux portions supérieure et inférieure. — 4. Pédoncule cérébelleux moyen pénétrant dans l'épaisseur du cervelet où il est masqué un peu par, 5, le lobule du nerf vague. — 6. Coupe verticale et transversale d'une portion de la circonférence antérieure du cervelet, pour laisser voir, 7, le pédoncule moyen s'irradiant dans l'épaisseur du cervelet. — 8. Bulbe crânien. — 9. Protubérance annulaire. — 10. Coupe des pédoncules cérébraux. — 11. Collier interpédonculaire de la protubérance. — 12. *Loctus niger* de Semmering.

1. Vermis inférieur. — 2, 2. Ses prolongements latéraux qui pénétrèrent dans les hémisphères du cervelet avec lesquels ils se confondent, et auxquels ils forment une espèce de commissure. — 3. Prolongement postérieur du vermis inférieur, occupant le fond de l'échancrure postérieure du cervelet. — 4. Prolongement inférieur de ce vermis, se terminant par un petit renflement mamillaire, ou luette. — 5, 5. Valvule de Tarin se continuant avec la luette. — Plexus choréide du quatrième ventricule.

FIGURE 4. — Elle est destinée à faire voir la partie antérieure de la circonférence du cervelet. — 1. Région supérieure du cervelet présentant la forme d'un double plan incliné. — 2. Région inférieure. — 3. Sillon de la circonférence divisant le cervelet en deux portions supérieure et inférieure. — 4. Pédoncule cérébelleux moyen pénétrant dans l'épaisseur du cervelet où il est masqué un peu par, 5, le lobule du nerf vague. — 6. Coupe verticale et transversale d'une portion de la circonférence antérieure du cervelet, pour laisser voir, 7, le pédoncule moyen s'irradiant dans l'épaisseur du cervelet. — 8. Bulbe crânien. — 9. Protubérance annulaire. — 10. Coupe des pédoncules cérébraux. — 11. Collier interpédonculaire de la protubérance. — 12. *Loctus niger* de Semmering.

Fig. 2.



Pl. 16.

Fig. 1.

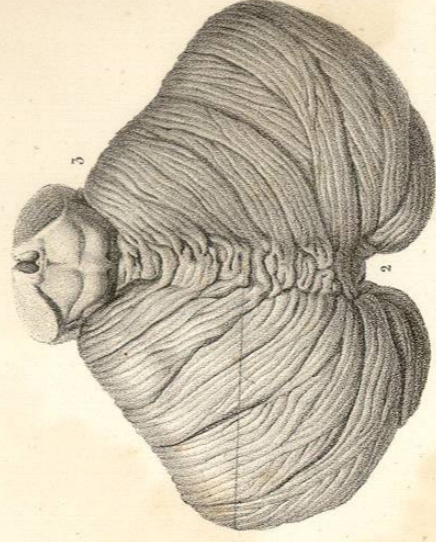


Fig. 5.



Fig. 3.

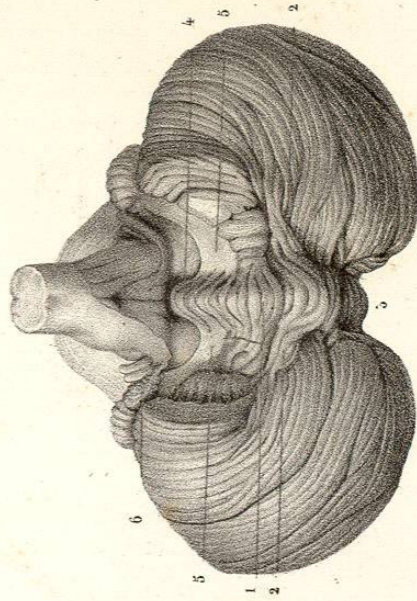
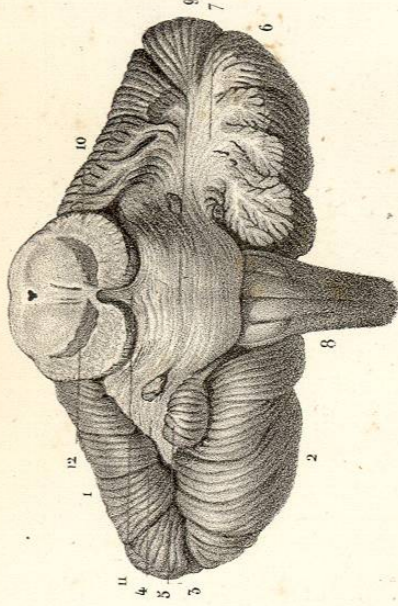


Fig. 4.



Dessiné d'après nature par J. Vesselle.

Préparé par Ludovic.

Imp. Lejeune à Paris.

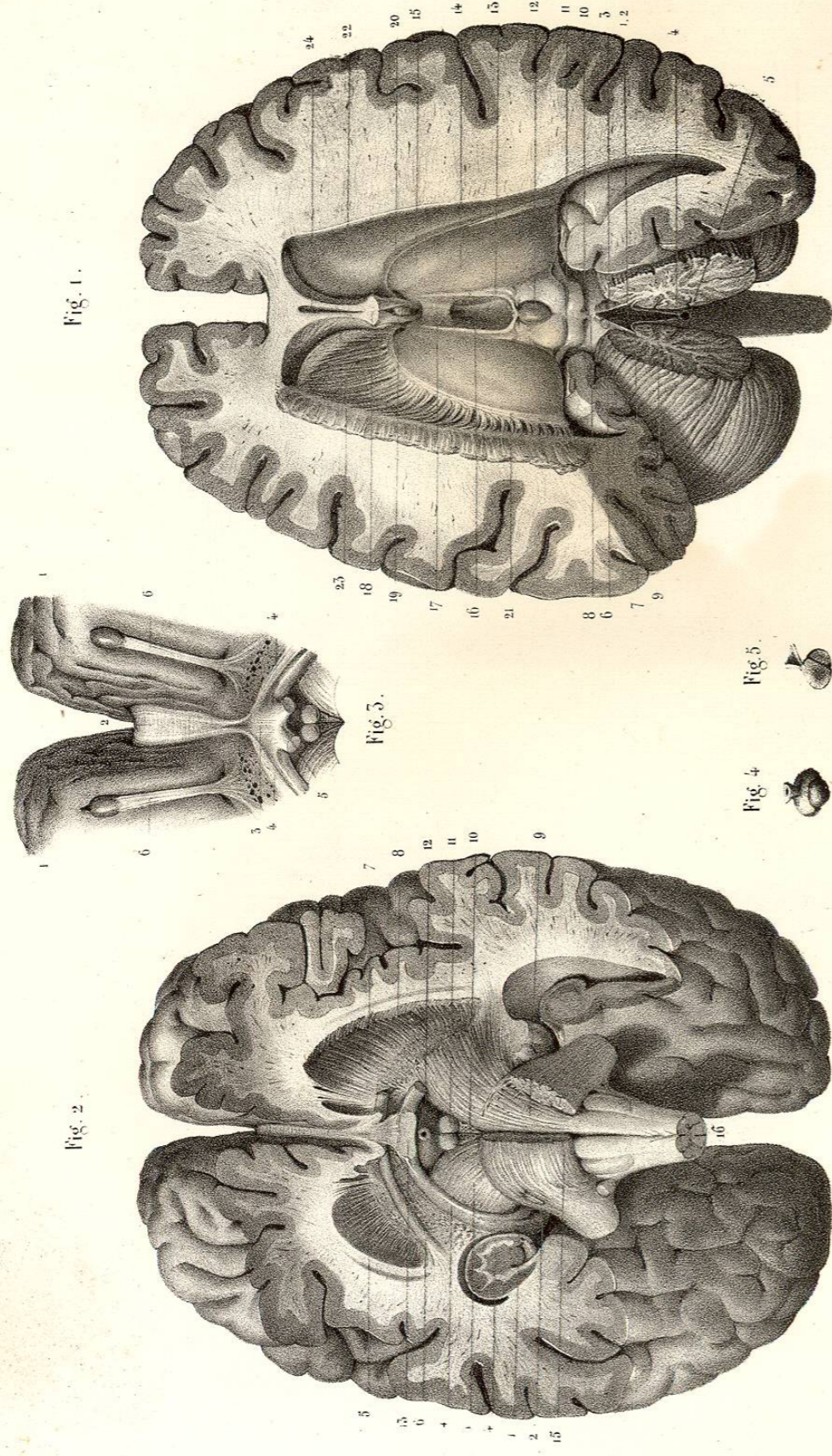


Fig. 2.

Fig. 1.

Fig. 5.

Fig. 4.

Fig. 5.

Designé d'après nature par LeCelle.

Préparé par LUDOVIC.

Imp. Lemercier à Paris.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 17.

Ventricules médians et dépendances.

Cette planche a pour objet d'étudier le quatrième ventricule, le troisième ventricule, et leurs voies de communication; les commissures du ventricule moyen, la glande pinéale, le *tuber cinereum*, l'infundibulum, la glande pituitaire, les corps striés, la lame cornée et la bandelette demi-circulaire.

FIGURE 1. — 1. Quatrième ventricule (premier ventricule de Tiedmann). — 2. Paroi antérieure du quatrième ventricule. — 3. Paroi postérieure du même ventricule. — 4. Deux lamelles fibro-vasculaires qui ne sont qu'une expansion de la pié-mère du bulbe crânien. — 5. Angle inférieur du quatrième ventricule répondant au bec du *catamas scriptorius*, et à l'orifice de Megendie. — 6. Portion antérieure du vermis supérieur. — 7. Extrémité antérieure du vermis inférieur ou lucette. — 8. Valvule de Vieussens coupée ici sur la ligne médiane et écartée. — 9. Arbre de vie du lobe médian du cervelet se continuant avec la valvule de Vieussens. — 10. Faisceau triangulaire ou ruban de Reill. — 11. Tubercules quadrijumeaux. — 12. Glande pinéale ou *conarium*. — 13. Ses pédoncules antérieurs ou têtes de l'âme (*habenæ*). — 14, 14. Couches optiques. — 15. *Corpus album sub rotundum*. — 16. Ventricule moyen ou troisième ventricule. — 17. Commissure molle ou commissure grise. — 18. Piliers antérieurs de la voûte à trois piliers. — 19. Commissure cérébrale antérieure. — 20. Lame cornée (*frenulum novum Tarini*). — 21. Bandelette semi-circulaire. — 22. Corps striés. — 23. Face supérieure des fibres rayonnées pédonculaires mises à nu par l'ablation du noyau intraventriculaire du corps strié. — 24. Ventricule du *septum lucidum*.

FIGURÆ 2. — Elle montre, à la base du cerveau, la face inférieure des couches optiques, le noyau extraventriculaire des corps striés, et la commissure cérébrale antérieure sur un des côtés.

Ces organes sont enlevés du côté opposé pour laisser voir la face inférieure d'un pédoncule cérébral et l'épanouissement de ses fibres. — 1. Corps genouillé interne. — 2. Corps genouillé externe. — 3. Face inférieure d'un pédoncule cérébral contourné.

— 4, par la bandelette et les racines des nerfs optiques. — 5. Noyau extraventriculaire des corps striés. — 6. Commissure cérébrale antérieure. — 7. Face inférieure des plans des fibres rayonnées pédonculaires mises à nu par l'ablation du noyau extraventriculaire du corps strié. — 8. Entrecroisement des fibres pédonculaires ascendantes avec les fibres verticales descendantes du corps calleux. — 9. Continuation des fibres pédonculaires avec celles des pyramides. — 10. Lamelles perforées médianes ou espace interpédonculaire. — 11. Tubercules mamillaires ou pisiformes. — 12. *Tuber cinereum* et sa tige pituitaire. — 13. Chiasma coupé à son origine et légèrement renversé en arrière. — 14. Circonvolutions de l'hippocampe. — 15. Protubérance annulaire et pédoncules cérébelleux coupés. — 16. Bulbe crânien.

FIGURE 3. — 1, 1. Lobules frontaux écartés l'un de l'autre, afin de voir, 2, la portion réfléchie du corps calleux, appelée *genou* et *bec*. — 3. Sa portion médiane se continuant avec le chiasma des nerfs optiques pour former la paroi antérieure du ventricule moyen. — 4, 4. Portions latérales du bec, constituant les pédoncules du corps calleux de Vicq d'Azyr. — 5. Chiasma des nerfs optiques renversés en arrière, se continuant avec la portion médiane du bec du corps calleux, et constituant une lamelle mince, appelée lame sus-optique, quelquefois percée d'un trou. — 6. Nerf olfactif.

FIGURE 4 et 5. — La première représente le corps pituitaire par sa face supérieure. La seconde montre la moitié de ce corps et de sa tige, par le côté de la section verticale antéro-postérieure.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 18.

Ventricules latéraux et dépendances.

Cette planche a pour objet de montrer les ventricules latéraux, la voûte à trois piliers, le trou de Monro, le *septum lucidum*, la toile choroïdienne et les plexus choroïdes.

FIGURE 1. — 1. Voûte à trois piliers. — 2, 2. Trou de Monro. — 3. *Septum lucidum*. — 4, 4. Couches optiques. — 5, 5. Corps striés. — 6, 6. Lames cornées. — 7, 7. Bandelettes demi-circulaires. — 8, 8. Plexus choroïdes. — 9, 9. Ventricules latéraux. — 10. Cavité digitale ou ancyroïde. — 11. Ergot de Morand (petit hippocampe, éminence unciniforme). — 12. Portion du corps calleux renversé. — 13. Coupe du bourrelet. — 14. Veines de Galien dans le canal arachnoïdien de Bichat.

FIGURE 2. — Elle montre l'étage inférieur et la cavité digitale du ventricule moyen mis à nu à l'aide d'une coupe faite sur les lobules sphénoïdal et occipital (lobe postérieur).

1. Cavité digitale et étage inférieur d'un des ventricules latéraux. — 2. Corne d'Ammon (piet d'hippocampe). — 3. Corps frangé ou corps bordant au-dessous duquel on voit 4, une bandelette grise denticulée, qui est le corps godronné de Vicq d'Azyr. — 5. Circonvolutions de l'hippocampe. — 6. Cavité digitale ou ancyroïde. — 7. Portion du pilier postérieur de la voûte. — 8. Portion du bourrelet du corps calleux.

FIGURE 3. — Elle a pour objet de faire voir la partie moyenne ou centrale de la figure 1, à l'exception de la voûte à trois piliers, enlevée ici pour montrer la toile choroïdienne qui lui est subjacente, et les plexus choroïdes dont l'ensemble a été désigné sous le nom de pie-mère intérieure.

1. Toile choroïdienne. — 2, 2. Plexus choroïdes. — 3, 3. Couches optiques. — 4, 4. Corps striés. — 5. *Septum lucidum*. — 6, 6. Lames cornées. — 7, 7. Bandelettes semi-circulaires. — 8. Veines de Galien, vues à nu. — 9. Mêmes veines visibles par la transparence de la toile choroïdienne.

FIGURE 4. — Elle offre l'hémisphère ou lobe droit, vu par sa face latérale interne, pour montrer le volume, la forme, la terminaison et les rapports de position entre les différents organes qui ont été représentés dans les trois premières figures de cette planche, et dans celle qui précède.

1. Lobule antérieur ou frontal. — 2. Lobule moyen ou sphénoïdal. — 3. Lobule postérieur ou occipital. — 4. Corps calleux. — 5. Ourlet du corps calleux. — 6. Ventricule de ce corps (*Sinus corpori callosi*). — 7. Bourrelet du corps calleux. — 8. Sa portion réfléchie nommée genou. — 9. Bee, terminaison antérieure ou moyenne du corps calleux. — 10. Voûte à trois piliers. — 11. *Septum lucidum*. — 12. Face supérieure d'une des couches optiques. — 13. Sa face interne. — 14. Coupe d'une portion de la face interne de la couche optique, au niveau de la commissure molle. — 15. Pilier antérieur de la voûte s'enroulant à la manière d'un 8, autour du noyau gris central d'un des tubercules mamillaires, pour se terminer à la face interne de la couche optique correspondante. — 16. Trou de Monro. — 17. Circonvolution de la couche optique correspondante. — 18. Pilier postérieur de la voûte à trois piliers se continuant dans l'étage inférieur avec, 19, le corps bordant. — 20. Corps godronné. — 21. Terminaison de la bandelette demi-circulaire sur la circonvolution de l'hippocampe. — 22. Corps genouillés interne et externe sur la face inférieure de l'extrémité postérieure d'une des couches optiques, se continuant en avant, 23, avec la bandelette du nerf optique. — 24. Nerf olfactif. — 25. Bulbe ethmoïdal du même nerf.

Fig. 1.

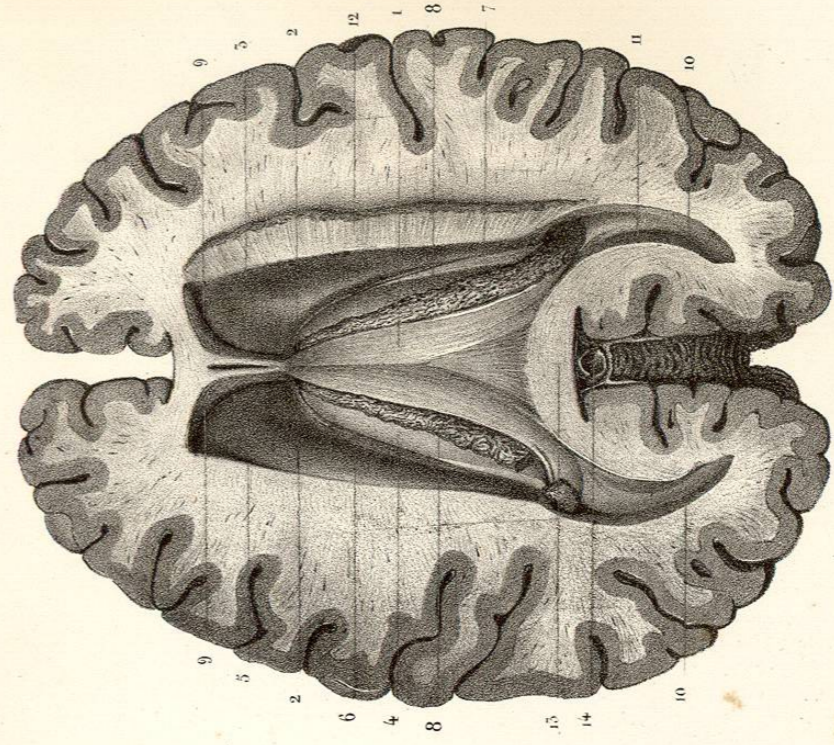


Fig. 4.

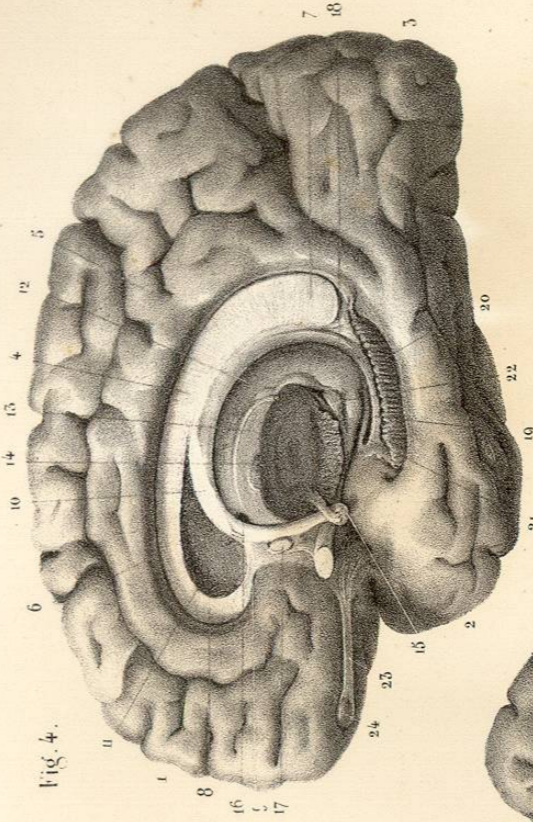


Fig. 2.

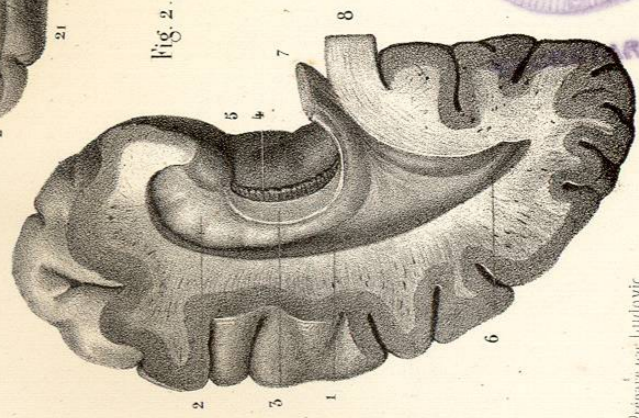
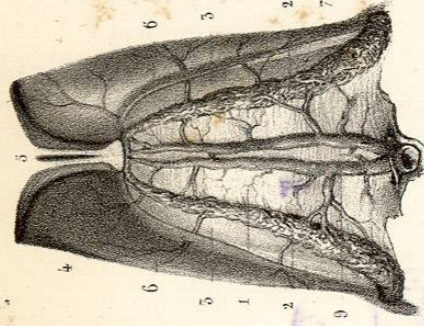


Fig. 3.



Dessiné d'après nature par Leveillé

Préparé par Lallemand

